

RÉNOVATION ECO



 Gris



AVANTAGES

- Neuf et rénovation.
- Pose de tous revêtements céramiques.
- Collage direct sur ancien carrelage.

* Formule réduisant de 70 à 80% l'émission de poussière au gâchage

DOMAINE D'EMPLOI

Supports :

Supports conformes à la réglementation en vigueur, NF DTU 52.2
Carrelage collé, CPT, AT/DTA ...

MUR INTÉRIEUR :

- Béton banché ou préfabriqué.
- Enduit base ciment (CS IV), enduit monocouche;
- Plaques de plâtre cartonées (hydrofugées ou non).
- Cloisons de carreaux de terre cuite.
- Bloc de béton cellulaire.
- Enduit d'imperméabilisation sous carrelage.
- Panneaux prêts à carreler.
- Revêtement céramique, traces de colles⁽¹⁾ bitumeuses, néoprène ou acryliques adhésives.

⁽¹⁾Avec PRIMAIRE UNIVERSEL ECO CERMIK.

SOL INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR :

- Dallage sur terre plein.
- Planchers béton, dalles ou chapes ciment ou anhydrite.⁽²⁾
- Enduit d'imperméabilisation sous carrelage.
- Système d'étanchéité sous carrelage.
- Panneaux prêt à carreler.
- Dalles plastiques semi-flexibles.
- Revêtement céramique.

⁽²⁾ Laisser sécher la chape neuve 1 semaine par cm d'épaisseur (maxi 6 cm) et contrôler l'humidité résiduelle ≤ 0,5% avec la bombe à carbure.

PISCINES, CUVES, FONTAINES :

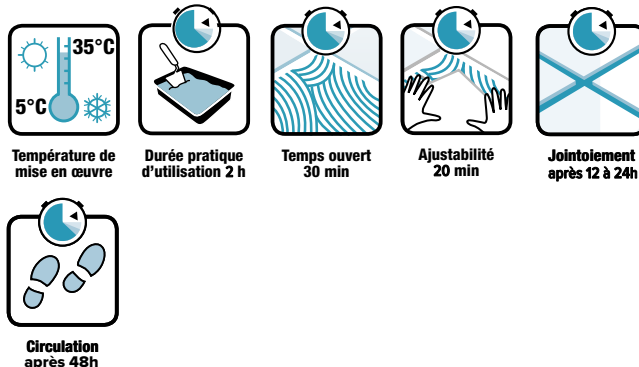
- Béton et enduit ciment.
- SEL CERMIPROOF ST.

REVÊTEMENTS ASSOCIÉS Conformés à la NF DTU 52.2.

- Grés pressés, étirés, cérames fins vitrifiées et porcelainés.
- Pierres naturelles (réaliser un test de tachâbilité en amont).
- Faïences.
- Pâte de verre, terre cuite, ardoises.
- Dalles ciment reconstituées et pressées.
- Masse surfacique limitée à 40kg/m² en mural.

MISE EN ŒUVRE

Note : Ce qui suit est une description typique de l'application. Dans le cas d'autres paramètres du chantier, contacter notre service technique.



PRÉPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sain, propre et sec, résistant, dégraissé et dépoli, débarrassé et dépoussiéré de tous résidus éventuels, ne ressant pas l'humidité, avec planéité :

≤ 5mm sous la règle de 2m

≤ 2mm sous le réglet de 20cm

Réaliser un ragréage si le support ne respecte pas cette planéité.

PRÉPARATION DU PRODUIT

Dans une auge propre⁽³⁾, verser 5,75 L d'eau puis progressivement les 25 kg de poudre.

Mélanger à l'aide d'un malaxeur jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et sans grumeaux. Laisser reposer 5 min avant l'emploi.

⁽³⁾ La préparation d'un mélange dans une auge non nettoyée accélère la prise.

APPLICATION

Étaler la colle en couche régulière sur le support à l'aide d'une truelle. Régulariser l'épaisseur à l'aide du peigne adapté suivant le format. Procéder en simple ou double encollage suivant le cas (Cf tableau de consommation). Dans les 30min qui suivent l'application de la colle, poser le carreau sur le lit de colle puis y disposer des croisillons.

Appuyer fortement sur le carreau ou le battre à l'aide d'un maillet en caoutchouc jusqu'à écrasement des sillons frais de colle.

Avant que la colle ne sèche, nettoyer les traces de colles sur le carrelage à l'aide d'une éponge humidifiée.

Une fois les carreaux posés et ajustés, retirer les croisillons et éliminer les résidus de colle dans les joints.

Respecter les joints techniques (DTU 52.2) : dilatation, fractionnement, retrait, périphérique, butée.

FINITION

Réalisation des joints : 12 à 24 h après la pose du carrelage.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Surfaces (cm ²)	Kg/m ² (type de peigne)**				
	S ≤ 300	300 < S ≤ 500	500 < S ≤ 1 200	1 200 < S ≤ 2 200	2 200 < S ≤ 3 600
MUR INTERIEUR	3,5 (U6)	3,5 (U6) ⁽⁴⁾	7 (U9)		
SOL INTERIEUR	3,5 (U6)	4,5 (U9)	4,5 (U6) ⁽⁴⁾	7 (U9)	8 (E10)
SOL EXTERIEUR	5 (U6)	7 (U9)		8 (U10)	8 (E10) ⁽⁵⁾

Double encollage

Emploi non visé

** Ces valeurs ne tiennent pas compte de l'état du support ni de calcul de l'envers des carreaux dont les imperfections sont de nature à augmenter les consommations de la colle.

(4) Double encollage si les carreaux sont à faible porosité

(5) En extérieur, sur support conforme au DTU avec une pente ≥ 1,5cm/m

CONDITIONNEMENT

Sac de 25kg, 48 sacs par palette.

STOCKAGE & CONSERVATION

Conservation : 1 an dans l'emballage fermé et à l'abri de l'humidité.

PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

- EMISSION DANS L'AIR INTERIEUR⁽¹⁾ : Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).
- Consulter la fiche de données de sécurité sur le site internet www.quickfds.fr ou sur simple demande auprès de CERMIX France.
- Toujours porter les équipements de protection individuelle conformément aux directives et à la législation en vigueur.
- Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Ce document technique peut faire l'objet de mise à jour, il est de la responsabilité de l'utilisateur de contrôler systématiquement si une version plus récente est disponible sur notre site www.cermix.com. Il est de la responsabilité de l'applicateur de contrôler la compatibilité et l'adéquation des produits pour la réalisation des travaux. Des essais peuvent être réalisés au préalable pour valider le bon comportement des produits.